Affiché au GRAND CAHORS le :

2 2 NOV. 2019



AR PREFECTURE

046-200023737-20191114-9\_14\_11\_2019-DE Regu le 18/11/2019

Délibération n° 09

#### Séance du 14 novembre à 19 heures

Le quatorze novembre deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Lamagdelaine, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

### Etaient présents les membres titulaires suivants : (43)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont - La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjouls), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels),

#### Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VANBESIEN Joëlle (Le Montat),

## Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (25)

Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors - procuration donnée à Mme MARTY), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors - procuration donnée à M. DELPECH), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), Mme BOYER Noëlle (Cahors), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors - procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à M.TULET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. PETIT Jean (Espère), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard - procuration donnée à M. VASSOUZE-FAURE).

## Procurations: 6

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20191114-9\_14\_11\_2019-DE Regu le 18/11/2019

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service: Prospective territoriale

<u>Objet : Aménagement des rues du Site Patrimonial Remarquable de Cahors, rue Port Bullier – programme 2020 – plan de financement prévisionnel</u>

A été adopté à l'unanimité 1 abstention : M. DELPECH

# **Affiché au** GRAND CAHORS le :

2 2 NOV. 2019



AR PREFECTURE

046-200023737-20191114-9\_14\_11\_2019-DE Regu le 18/11/2019

Délibération n° 09



<u>Séance du 14 novembre 2019</u> Rapporteur : Jean-Paul DUJOL

Prospective territoriale

Objet : Aménagement des rues du Site Patrimonial Remarquable de Cahors, rue Port Bullier – programme 2020 – plan de financement prévisionnel

Mesdames, Messieurs,

Le Grand Cahors, dans le cadre de sa compétence « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire », poursuit l'action engagée en matière de réaménagement des rues à vocation touristique du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Cahors en lien avec la révision générale du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). Cette action est inscrite dans un programme global visant à valoriser le centre ancien par des aménagements d'espaces publics qualitatifs au profit des habitants mais également des flux touristiques au titre du contrat Grand Site Occitanie.

Pour l'année 2020, le programme de voirie inclut la réfection des revêtements de la chaussée et des trottoirs de la rue du Port Bullier.

Le coût prévisionnel du programme 2020 (travaux hors réseaux et honoraires compris) est de 72 896 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	€	%
Etat - DETR	21 896 €	30%
Région Occitanie – Grand Site Occitanie	18 247 €	25%
Part maître d'ouvrage (Grand Cahors)	32 843 €	45%
TOTAL	72 986 €	100%

J'ai l'honneur de proposer à notre assemblée :

 a. D'approuver le plan de financement prévisionnel pour l'aménagement des rues du Site Patrimonial Remarquable de Cahors, rue Port Bullier\_- programme 2020, cidessus présenté;

AR PREFECTURE

046-200023737-20191114-9\_14\_11\_2019-DE Regu le 18/11/2019

- b. D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès des partenaires toutes les subventions possibles ;
- c. D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

3

Age/Président,

Jean-Maxc VAYSSOUZE FAURE